

Synthèse des débats

Participants :

Etaient présents :

- **Nathalie ANDRIEUX-HENNEQUIN, FSU**
- **Véronique ARRIAU, ANDASS, VP du HCTS**
- **Nathalie ASSIBAT, CLTSDS Hautes-Pyrénées.**
- **Patricia BACON, DGCS**
- **Brigitte BOURGUIGNON, Présidente du HCTS**
- **Marie-Paule COLS, personnalité qualifiée**
- **Gisèle DAMBUYANT, personnalité qualifiée**
- **Sophie DEL CORSO, DGCS**
- **Michel DIDIER, ANCT**
- **Didier DUBASQUE, personnalité qualifiée**
- **Carole LE FLOCH, personnalité qualifiée**
- **Nathalie MARTIN, France ESF**
- **Alain MAZEAU, FNADEPAPE**
- **Manuel PELISSIE, personnalité qualifiée**
- **Patricia BACON, DGCS ;**
- **Evelyne ROSSIGNOL, CGT**
- **Véronique ROUSSIN, DGCS**
- **Claude SEVERAC**
- **David SOUBRIE, DGCS**
- **Denis VALLANCE, UNAFORIS**
- **Jérôme VOITURIER, UNIOPSS**

- **Pilar VERDONCQ, DGCS**
- **Carole VEZARD, CNAF**
- **Amaury VILLE, DGCS, SG du HCTS.**

Excusé : Frédéric PENEAU AF UPP

Ordre du jour examiné :

- Incidence de la crise du COVID 19 sur la mise en œuvre du programme de travail du HCTS.
- Saisine du Haut Conseil l'impact de la crise sanitaire sur le travail social.
- Présentation de l'espace collaboratif virtuel SYMBIOSE.

Incidence de la crise du COVID 19 sur la mise en œuvre du programme de travail du HCTS.

1 – Groupe de travail sur les pratiques émergentes (animateurs : Florence LONGEPE et Claude SEVERAC, accompagnés par Patricia BACON, DGCS, bureau des professions sociales) :

Le groupe s'est réuni une fois en présentiel début mars. Des réunions en visio-conférence sont prévues en juillet et en août, puis en présentiel entre septembre 2020 et avril 2021.

Il apparaît clairement que le mandat ne pourra pas être entièrement rempli dans les délais.

Afin de recueillir des pratiques émergentes issues « du terrain », un questionnaire élaboré avec l'ANSA sera lancé sous peu, en demandant aux répondants de transmettre leurs éléments en juillet afin que le groupe dispose dès septembre de l'exploitation du questionnaire faite par l'ANSA.

Compte tenu de la saisine prochaine du HCTS par les cabinets (voir ci-dessous) ce questionnaire intégrera des questions sur l'impact de la crise du COVID 19.

2 – Groupe de travail sur les pratiques réflexives (animatrice : Gisèle DAMBUYANT, accompagnée par Fabienne BENET, DGCS, bureau des professions sociales).

Les deux organisatrices animent un groupe de 27 personnes.

La première séance de travail portant sur l'appui au développement des pratiques réflexives dans l'accompagnement des personnes s'est tenue le 9 mars 2020 toute la journée.

18 personnes y ont participé parmi lesquelles des professionnels, des étudiants (Assistants de Service Social (ASS) et doctorante) mais également 3 représentants de personnes accompagnées.

Cette journée a permis de définir un premier planning (9 mars, 1er avril, 19 mai, 18 juin, 15 septembre 2020) et les modalités de travail (travail collectif lors de ces séances et plus individuel et institutionnel entre ces séances)

Elle s'est organisée :

- Le matin : pour présenter la note de cadrage et les objectifs visés par la thématique du groupe de travail (GT)
- L'après-midi : pour des échanges autour de la thématique avec un premier tour de table

Ces premiers échanges ont montré que ce qui est nommé « pratiques réflexives » repose à la fois sur des approches théoriques diverses et variées et sur des représentations et des pratiques professionnelles qui le sont tout autant.

Pour pouvoir parvenir à l'un des objectifs assignés par la lettre de cadrage, à savoir « définir plus en détail ce que l'on entend par pratique réflexive » il a donc été décidé de demander aux participants de faire part de leur propre définition de la pratique réflexive pour la séance du 1^{er} avril 2020 (annulée suite à la crise sanitaire)

Au-delà de ces premières demandes portant sur les définitions personnelles, les membres du groupe ont été sollicités pour partager des présentations d'expériences de pratiques réflexives et des éléments susceptibles d'alimenter les réflexions : articles, références bibliographiques, analyses personnelles ...

Au total entre le 13 mars et le 1 juin 2020, une vingtaine de contributions ont été reçues :

- 14 retours et échanges de réflexions
- 10 présentations d'expériences variées individuelles/ collectives, formelles ou informelles, actuelles, passées et expérimentales
- 3 textes sont en attente

Au-delà et avec les contributions des membres du groupe, la bibliographie a été élargie, notamment à des articles scientifiques portant sur le sujet, particulièrement avec des contributions du Canada.

La suite :

Tout doit être synthétisé et permettra de faire parvenir aux membres du groupe de travail :

- De nouveaux éléments de cadrage
- Un premier essai de définition de « pratiques réflexives » s'appuyant sur les éléments apportés par les contributions des participants en posant, en regard, une définition plus « théorique » s'appuyant sur des écrits de chercheurs/praticiens de champs disciplinaires variées (philosophie, psychologie, sociologie...).

Par ailleurs, les membres du groupe seront sollicités pour des premières analyses des impacts de la crise sanitaire. En effet, nous ne pouvons on ne peut faire abstraction de la crise que l'on vient de traverser et qui vient fondamentalement impacter le travail social et le sens des pratiques réflexives.

Quels sont les apports de cette crise pour repenser des pratiques réflexives plus adaptées aux prises en charge des personnes accompagnées, dans les structures, et au-delà, particulièrement auprès des personnes sans abri ?

Si les conditions ne permettent pas d'organiser une séance en présentiel le 15 septembre, une séance en audio ou en visioconférence sera envisagée

3 – Groupe de travail sur l'articulation travailleurs sociaux – intervenants sociaux :

Ce groupe qui comprend environ 25 personnes n'a pas pu tenir sa réunion de lancement en raison du confinement et il apparaît très difficile de démarrer les travaux en visioconférence alors que les membres ne se connaissent pas encore. La 1^{ère} réunion en présentiel est prévue pour le mois de septembre.

Carole VEZARD et Marie-Hélène POTIER se sont attachées à préparer les travaux, en définissant une méthode de travail. A l'issue de la 1^{ère} réunion en présentiel, des sous-groupes thématiques seront mis en place. Le GT se penchera sur la définition des termes « travailleurs sociaux » et « intervenants sociaux » et sur les différents types d'interactions entre ces acteurs (collaboration, coopération coordination...). Des fiches opérationnelles seront proposées sur différentes thématiques.

4 – *Commission éthique et déontologie du travail social (CEDTS) (animateur : Didier DUBASQUE, accompagné par Véronique ROUSSIN, DGCS, bureau des professions sociales) :*

Cette Commission a pu tenir des réunions mensuelles en visio-conférence depuis mars 2020 (un peu moins de 10 personnes). Une personne accompagnée (M Ferdinand NJONJO) participe aux travaux ainsi que Marie-Paule COLS.

La CEDTS a pu ainsi proposer un texte relatif à l'impact de la crise sanitaire sur des questions éthiques dans le travail social.

La CEDTS a en outre poursuivi des travaux qui figuraient dans le programme initial : recommandations aux référents de parcours sur le partage d'information ; note d'actualisation sur l'évolution du partage d'information et la notion de « secret partagé » (document théorique). Elle a travaillé également à un projet de rencontre nationale des comités d'éthique locaux, reportée sur le début de l'année 2021.

5 – *Animation des comités locaux du travail social et du développement social (CLTSDS) et valorisation de la démarche d'ancrage territorial (pilotage : Marie-Paule COLS) :*

Le dernier séminaire du réseau des CLTSDS s'est tenu en janvier 2020. M-P COLS a pu néanmoins maintenir les liens avec les comités locaux.

Elle a pu ainsi relayer le message de Mme BOURGUIGNON auprès des comités locaux, qui ont pu le diffuser à leur tour sur le terrain.

Une note de Gérard SANVICENS (CLTSDS PACA) a également été diffusée dans le réseau. Le CLTSDS des Hautes-Pyrénées a présenté des modalités collectives d'approche de la crise, mises en place dans le cadre du comité local et de son projet « solidarités ».

Deux réunions du réseau en visioconférence sont prévues : le 24 juin 2020, puis en septembre, avant le prochain séminaire, prévu en présentiel le 26 novembre 2020. Le 24 juin 2020, une première visio conférence se tiendra avec les représentants des comités locaux du travail social et du développement social, il permettra de faire un point sur l'avancée des travaux et d'engager une première discussion sur les enseignements à tirer de la crise sanitaire.

En outre, une journée « grand public » est prévue fin novembre 2020, pour inciter à la création de nouveaux comités locaux, valoriser le guide d'appui à la constitution de ces comités et le guide sur le développement social.

Les représentantes des organisations syndicales s'étonnent de pas avoir été réunis depuis 3 mois au vu des problématiques du travail social engendrées par le confinement.

Les représentantes OS tiennent à souligner la difficulté à travailler dans la commission permanente telle qu'elle se tient aujourd'hui sous un format audio.

Concernant les suites à donner aux 3 groupes de travail, les représentantes OS souhaitent que la suite du travail du HCTS soit axée essentiellement sur la saisine concernant l'impact de la crise sanitaire sur le travail social, cela au vu du temps qu'il reste pour le mandat, les difficultés des membres à dégager du temps déjà soulevées dans la dernière commission permanente et les moyens insuffisants fournis à chacun.e pour travailler dans de bonnes conditions.

Les représentantes OS demandent que la question de la participation des OS soit posée dans les comités locaux.

Saisine du HCTS concernant l'impact de la crise sanitaire sur le travail social

David SOUBRIE indique que les cabinets de Christelle DUBOS et Adrien TAQUET lui ont fait part de leur intérêt pour un avis du HCTS concernant l'impact de la crise sanitaire sur le travail social.

Cet avis devra notamment mettre en lumière des innovations, en termes d'organisation et de pratiques professionnelles. Il devra être transversal, pour s'adresser à tous les travailleurs sociaux des différents secteurs, même si un focus sur la protection de l'enfance sera probablement souhaité par Adrien TAQUET.

Le mandat qui sera adressé au HCTS à cet effet, est en cours de rédaction par les deux cabinets ; il devrait être prêt d'ici à la fin juin. Il sera probablement demandé au Haut Conseil de rendre cet avis fin 2020. Au-delà, le HCTS pourrait approfondir certains aspects, d'ici la fin de son mandat au printemps 2021.

Brigitte BOURGUIGNON souligne que la crise sanitaire a mis en lumière des disparités entre les départements.

Elle estime par ailleurs qu'il est nécessaire d'analyser l'impact de la crise sur la vision que les citoyens peuvent avoir du travail social. Il convient d'explicitier la manière dont les choses ont fonctionné durant cette période critique : mettre en valeur la faculté d'adaptation et la réactivité des professionnels et des acteurs dans les territoires et leur capacité à réagir plus rapidement encore qu'en temps ordinaire.

Il faudra s'inspirer des démarches développées localement et de ce qui a été vécu par les personnes accompagnées. Les collectivités devront être associées pour faire remonter les pratiques mises en œuvre (au passage, la représentation des OS fait remarquer que les associations d'élus locaux qui n'ont pas encore nommé leurs représentants au HCTS pourraient être relancées).

Le HCTS prendra naturellement appui sur tous les travaux qu'il a déjà produits et les réflexions qu'il a menées depuis 2016 et qui restent bien-sûr d'actualité, avec néanmoins des éclairages nouveaux au regard de la crise (participation des personnes accompagnées, développement social, « aller vers », référents de parcours, etc.).

Cette saisine est une opportunité pour montrer à nouveau la réactivité, la pertinence et l'utilité du HCTS.

Elle donnera aussi l'occasion à ce Haut Conseil d'adresser ses propres messages aux ministres, notamment sur la nécessité de mieux valoriser le travail social et sur la question de l'attractivité des métiers.

Michel DIDIER (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) partage le point de vue de Mme BOURGUIGNON sur les disparités révélées par la crise sanitaire, notamment en termes de présence effective des travailleurs sociaux dans les territoires, auprès des populations.

Il propose de mettre à disposition du HCTS des éléments recueillis par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), sur les nombreuses pratiques innovantes qui ont été développées pour intervenir dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers la mobilisation des réseaux du travail social et de l'animation. Il relève trois questions qui lui paraissent essentielles, pour traiter de l'impact de la crise sur le travail social :

- La présence des intervenants sociaux dans les territoires.
- Le pilotage et la gouvernance stratégiques pour mobiliser l'ensemble des acteurs.
- L'impact de la crise sur les métiers (présentiel/usage des outils du numérique et animation à distance ...).

Afin de répondre à cette saisine dans les délais resserrés qui seront certainement imposés par les cabinets, les trois groupes de travail et la CEDTS revisiteront leurs mandats respectifs pour traiter de l'impact de la crise du COVID 19 sur le travail social. Le réseau des CLTSDS sera également mobilisé pour faire remonter les idées et les initiatives du terrain.

La représentation des OS demande une commission permanente début juillet à réception de la note de cadrage des deux secrétaires d'Etat.

3 - Présentation de l'espace collaboratif virtuel SYMBIOSE

Voir le **diaporama** ci-joint.

Véronique ROUSSIN indique que **chaque animateur sera accompagné** dans la prise en main de l'outil.

L'utilisation de cet outil permettra notamment de tenir la **prochaine réunion de la Commission permanente en visioconférence.**

Prochaines réunions de la Commission permanente :

- **Une réunion dans la semaine du 06 juillet 2020 ;**
- **Une réunion le 21 Septembre 2020.**